

Demande de raccordement d'une installation de consommation de puissance inférieure à 36kVA au réseau public de distribution BT de SRD

Indice	Date application	Objet de la modification
L	22/09/2020	Modification du paragraphe validation demandeur

Suivi du dossier

Résumé

Ce document décrit la fiche de collecte d'information pour une Proposition Technique et Financière de raccordement d'une installation de consommation de puissance inférieure à 36kVA au réseau public de distribution BT de SRD.

Accessibilité

Libre

SRD

Confidentiel

A- DONNEES ADMINISTRATIVES

A1-DEMANDEUR DU RACCORDEMENT

Particulier (M, Mme, Mlle) : _____

Société : _____

Collectivité Locale ou service de l'Etat : _____

Numéro kbis: _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Commune: _____

e-mail : _____

N° de téléphone joignable en journée: _____

A2-TIERS HABILITE (Il s'agit d'un fournisseur d'électricité, d'un autre professionnel (électricien, bureau d'étude...) ou d'un particulier.

Le demandeur du raccordement a-t-il autorisé ou mandaté un tiers ? * Oui Non

Si oui, renseigner les éléments suivants : *

Le tiers dispose d'une autorisation.

Le tiers dispose d'un mandat.

Dans le cadre de ce mandat, pour le raccordement de l'Installation décrit dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers mandaté de :

Signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :

Mandant

Mandataire, au nom et pour le compte du mandant

Procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement

Dans le cas d'une demande de raccordement simultanée Consommation plus Production, un seul mandat peut être délivré à un tiers, qui sera l'interlocuteur de SRD et agira au nom et pour le compte du demandeur pour l'ensemble.

Dans le cas où le tiers habilité est un fournisseur : indiquer le n° d'affaire SRD : _____

Société habilitée : _____

Interlocuteur : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Commune : _____

e-mail : _____

N° de téléphone joignable en journée: _____

A3- ENVOI DE LA PROPOSITION AU PAYEUR

Proposition et facture à envoyer :

Demandeur du raccordement

Tiers habilité

Autre

Nom/dénomination : _____

Adresse e-mail : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Commune : _____

Envoyer une copie de la proposition technique et financière:

Demandeur du raccordement

Tiers habilité

B- LOCALISATION DE LA DEMANDE DE RACCORDEMENT

Code Postal : _____ Commune : _____

Adresse : _____

Référence cadastrale, N° Section : _____

N° Parcelle : _____

→ *Un plan de situation est à fournir au dossier, voir exemple à l'annexe 1- Pièce 1*

C- PRECISIONS TECHNIQUES

Puissance de votre raccordement:

Monophasé ($\leq 12\text{kVA}$)

Triphasé ($\leq 36\text{kVA}$)

Votre puissance définitive souscrite sera demandée lors de la mise en service via votre fournisseur

Nature de votre raccordement :

Viabilisation de parcelle

L'électricité est amenée au droit de la parcelle mais votre installation n'est pas connectée au réseau: pas de compteur posé

Raccordement dans nouvelle habitation

L'électricité est amenée au droit de parcelle et votre installation est connectée au réseau : compteur posé

Raccordement dans construction existante :

TVA 20% TVA réduite (habitation achevée depuis plus de 2 ans)

Autre : _____

→ *Une copie de l'arrêté de l'autorisation d'urbanisme délivrée est à fournir au dossier, voir exemple à l'annexe 1 pièce 2*

→ *Un plan coté avec emplacement du coffret et de la maison est à fournir, voir annexe, pièce 3*

→ *Des photos du site avec l'emplacement du coffret sont à fournir, voir annexe 1, pièce 4*

→ *Un arrêté d'alignement ou plan de bornage est à fournir, voir annexe 1, pièce 5*

Interlocuteur technique (électricien, maître d'œuvre...) :

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Raccordement simultanée d'une production d'énergie :

Oui (joindre le formulaire : demande de raccordement d'une installation de production)

Non

Date de mise en service souhaitée : _____

La mise en service ne pourra être programmée que par votre fournisseur après la remise de votre consuel.

Demande particulière éventuelle : _____

Je soussigné : _____

Déclare les données exactes

- Je souhaite une estimation du prix du raccordement** (demande de prêt, renseignement pour achat de terrain...) : Je fournis obligatoirement les documents suivant :
 - plan de situation
 - présente fiche de collecte complétée et signée

- Je souhaite une proposition technique et financière de raccordement (devis)** : Je reconnais avoir pris connaissance des prescriptions techniques du présent document (Annexe 2) que j'ai à respecter, je reconnais que si celles-ci ne sont pas respectées, la mise en service de l'installation ne sera pas effectuée. Je fournis obligatoirement les documents suivant :
 - plan de situation
 - copie de l'arrêté de l'autorisation d'urbanisme délivré
 - plan coté d'implantation
 - photos du site avec position du coffret
 - arrêté d'alignement pour travaux (délivré en mairie) ou plan de bornage
 - présente fiche de collecte complétée et signée

A défaut, il m'est rappelé que tout dossier non complet me sera retourné.

Date et Signature :

COMMENT RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

Par mail :

raccordement@srd-energies.fr

Ou

Par courrier

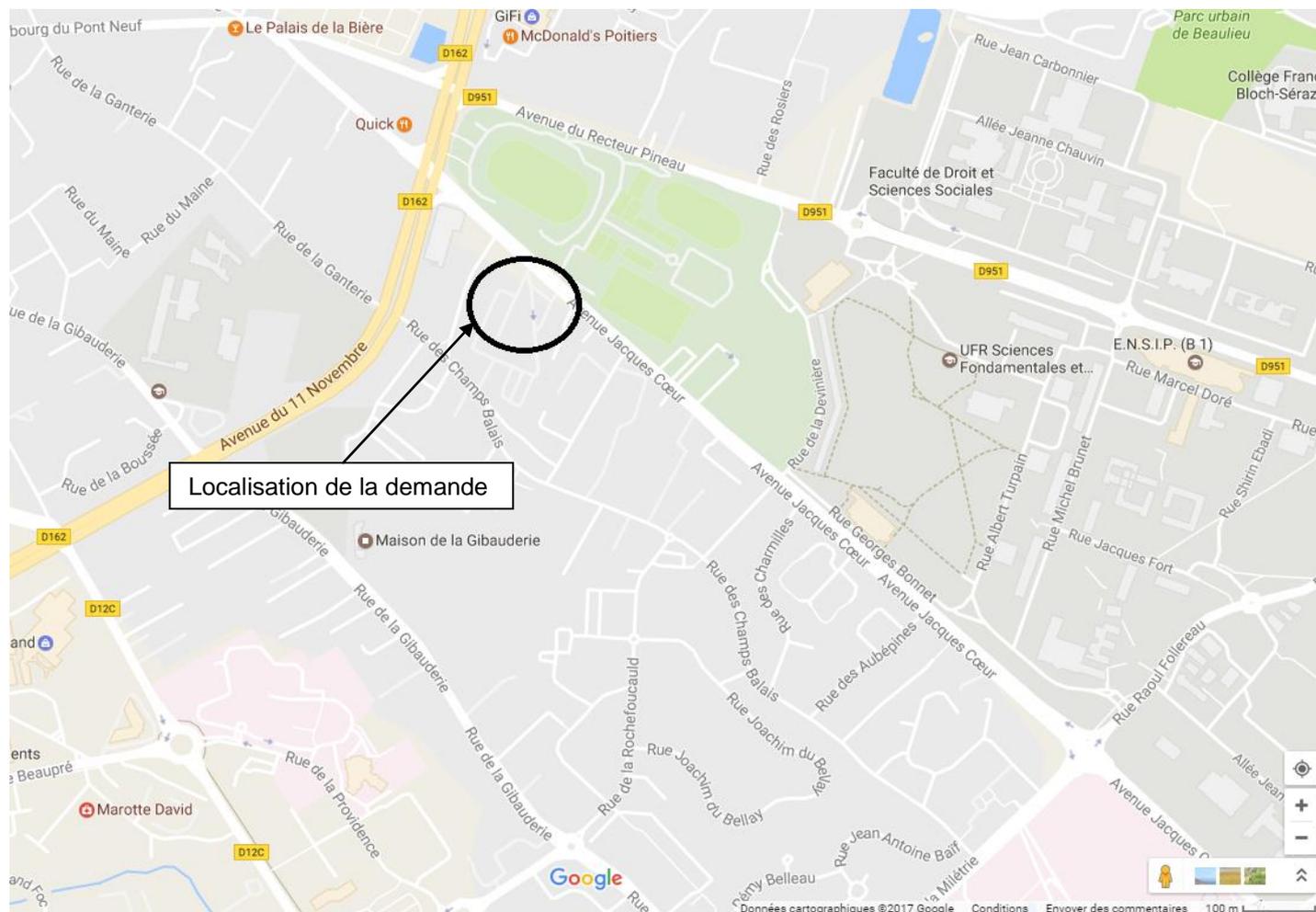
à SRD – 78 avenue jacques cœur – 86068 POITIERS Cedex 9

ANNEXE1 : EXEMPLE DE DOCUMENTS A FOURNIR AU DOSSIER

Pièce 1 : Plan de Situation

Où le trouver ? Par exemple sur le site: <https://www.google.fr/maps>

Exemple de plan de situation :



Où trouver la section cadastrale ?

- ➔ En mairie (consultation)
- ➔ Sur internet : <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

Pièce 2 : Copie de l'arrêté de l'autorisation d'urbanisme délivré

Où le trouver ? Arrêté délivré par la mairie après acceptation du dossier de Permis de Construire ou Certificat d'urbanisme déposé en mairie.

Exemple :

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de Coussay-les-Bois

dossier n° CUb 086

date de dépôt :
demandeur : Me
pour : **construction d'une habitation d'une
emprise au sol d'environ 135 m²**
adresse terrain :

CERTIFICAT D'URBANISME délivré au nom de l'État **Opération réalisable**

Le Maire de

Vu la demande présentée le 01 août 2016 par Me _____ demeurant _____, en vue d'obtenir un certificat d'urbanisme :

• indiquant, en application de l'article L.410-1 b) du code de l'urbanisme, les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables à un terrain :

- cadastré 0-ZO-71
- situé au lieu-dit _____

et précisant si ce terrain peut être utilisé pour la réalisation d'une opération consistant en la construction d'une habitation d'une emprise au sol d'environ 135 m² ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.410-1, R.410-1 et suivants ;

Vu la Carte Communale de _____ approuvée le 07/06/2007 ;

CERTIFIE

Article 1

Le terrain objet de la demande peut être utilisé pour la réalisation de l'opération envisagée.

L'assainissement non collectif devra être conforme aux dispositions de l'arrêté interministériel du 07/03/2012, et de l'arrêté préfectoral du 19/05/1998. L'attestation de conformité du projet d'installation d'assainissement autonome devra être jointe à la demande de permis de construire (cf. article R.431-16-c du code de l'urbanisme).

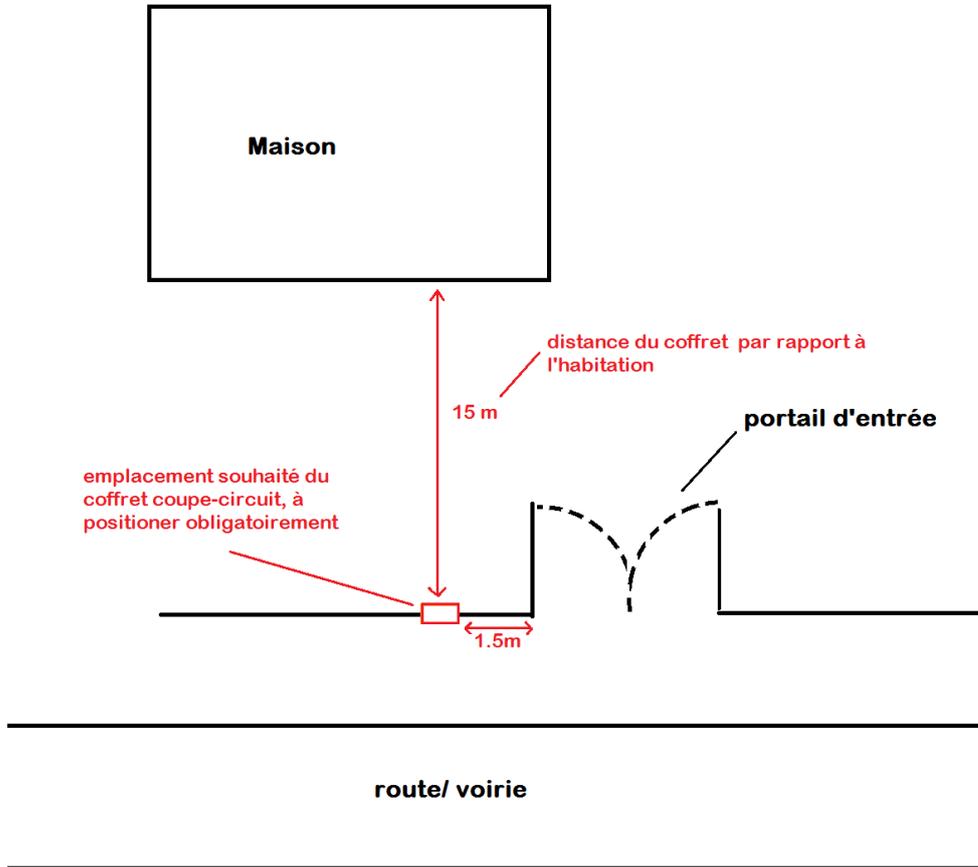
Les raccordements aux divers réseaux seront à la charge du pétitionnaire.

Article 2

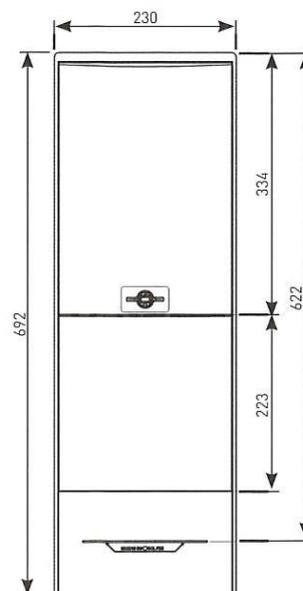
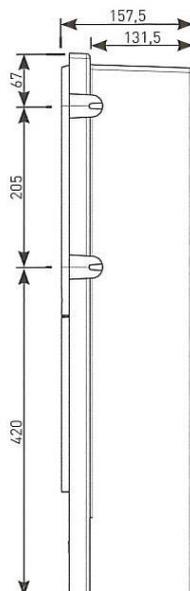
Pièce 3 : Plan coté avec emplacement des coffrets et de la maison

Où le trouver ? Plan masse du dossier de permis de construire (PCMI2) ou plan type vue d'avion dessiné par vos soins.
Les distances d'implantation du coffret sont à indiquer

Exemple



Dimension du coffret coupe-circuit qui sera implanté



Pièce 4 : Photos avec l'emplacement souhaité du coffret depuis la voirie

Où les trouver : photos pris par vos soins ou streetview sur le site <https://www.google.fr/maps>

Exemple :



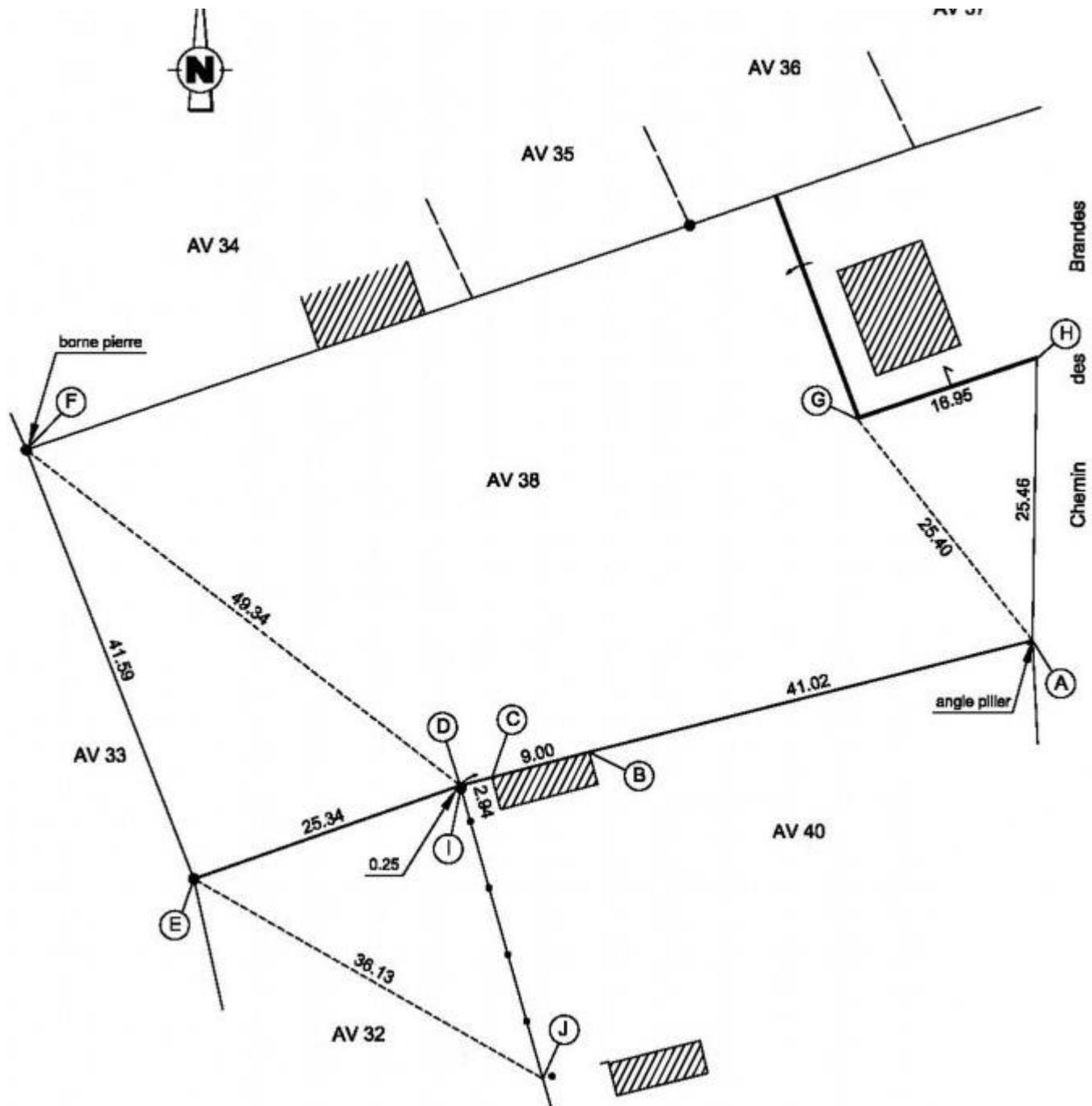
Pièce 5 : Arrêté d'alignement ou plan de bornage

Où les trouver :

L'arrêté d'alignement est fourni par le notaire au moment de la vente du terrain. C'est un papier délivré par la mairie qui définit la limite de votre terrain par rapport à l'axe de la route.

Le plan de bornage est réalisé par un géomètre, il permet de matérialiser sur site, les limites du terrain au moyen de bornes

Exemple de plan de bornage

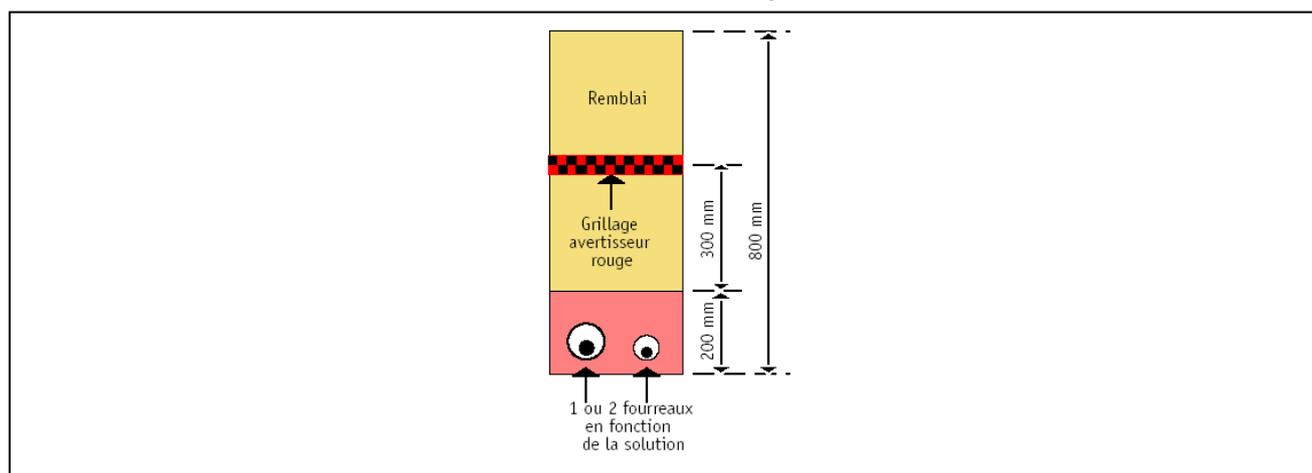


ANNEXE 2 : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES A RESPECTER (document à garder et à fournir à votre électricien)

Ces règles sont un rappel sommaire des obligations existantes (notamment NF C 14-100 et NF C 15-100) mais ne s'y substituent pas. En cas de non-respect, il ne sera pas procédé à la mise en service de l'installation

REALISATION DE LA LIAISON PRIVEE

Réalisation de la tranchée et pose du câble



⇒ Fourreaux

- 75 mm pour câble d'alimentation
- 40 mm pour câble téléreport
- Les fourreaux seront placés à une profondeur supérieure à 60 cm, noyés dans du sable ou équivalent et recouverts par un grillage avertisseur (20 cm au-dessus des fourreaux).
- Les fourreaux sont exclusivement dédiés à la liaison de branchement, à l'exclusion de tout autre conducteur.
- Les extrémités des fourreaux côté installation client seront obturées après intervention.

⇒ Câble

Câble souterrain avec téléreport incorporé

- branchement mono : câble Alu 2x35² + téléreport (4x0,6²) sans vert/jaune
- branchement tri : câble Alu 4x35² + téléreport (4x0,6²) sans vert/jaune

ou

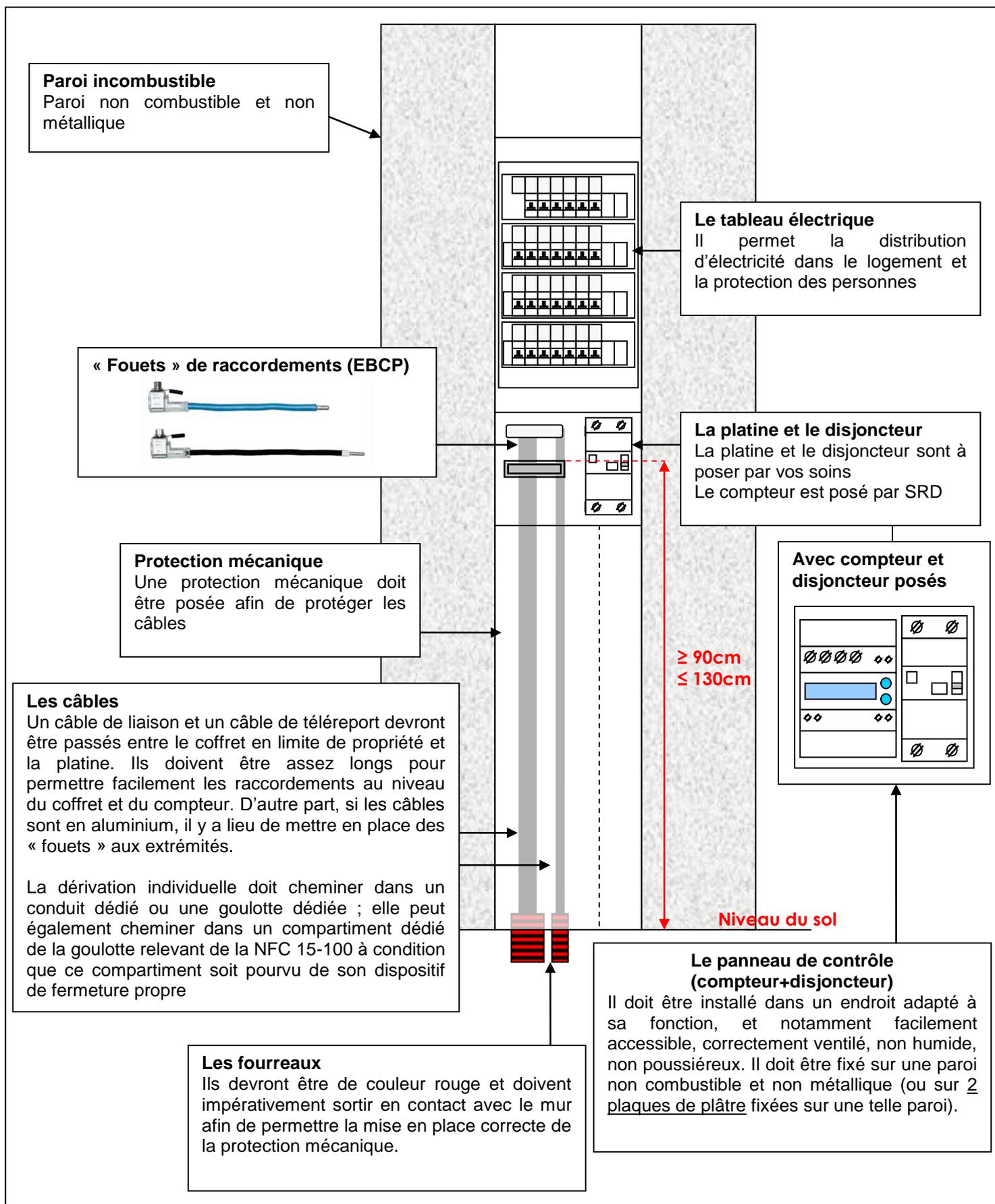
Câble souterrain avec téléreport séparé

- branchement mono : câble Cu 2x25² ou Alu 2x35² sans vert/jaune
- branchement tri : câble Cu 4x25² ou Alu 4x35² sans vert/jaune
- téléreport : câble 4x0,6² armé

Type armé noir cuivre avec écran de terre Cuivre : U10000RO2V
Aluminium : HN33S33

- La longueur du câble de dérivation individuelle ne pourra en aucun cas excéder 30 mètres.
- Le tracé de la dérivation individuelle ne doit pas présenter d'arrête vive susceptible de blesser le câble
- La longueur de câble nécessaire aux extrémités est de 2 m au niveau du compteur et 1 m au niveau du coffret extérieur par rapport au niveau du sol fini.

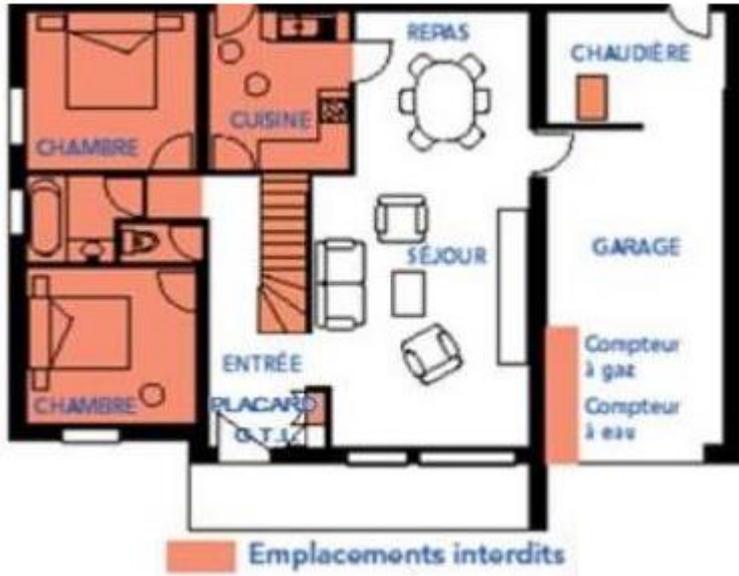
RACCORDEMENT DE LA LIAISON A L'INTERIEURE DE LA CONSTRUCTION



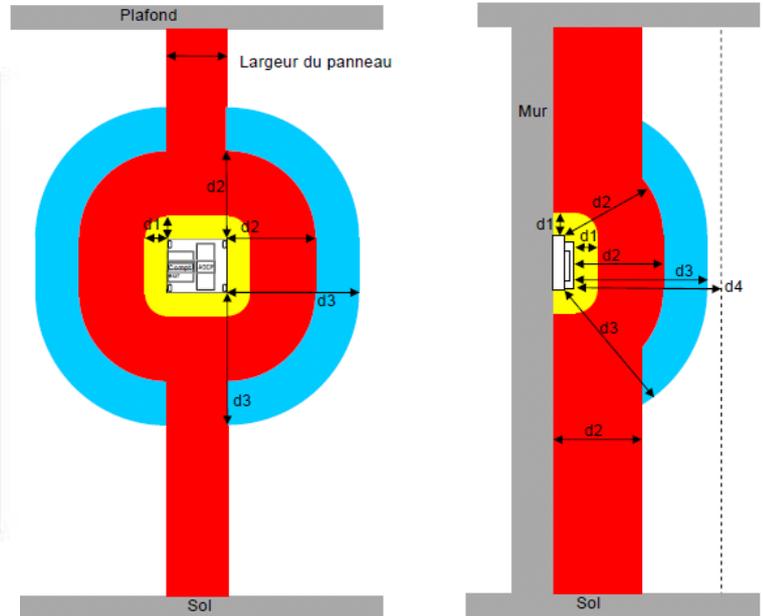
Toutes les masses métalliques du bâtiment doivent être raccordées à la mise à la terre de l'installation ; cette obligation s'applique notamment à l'armoire ou au bac recevant le panneau de contrôle lorsque ceux-ci sont métalliques.

EMPLACEMENT ET DISTANCES A RESPECTER POUR LA POSE DU PANNEAU DE CONTROLE (COMPTEUR+DISJONCTEUR)

Emplacement dans l'habitation

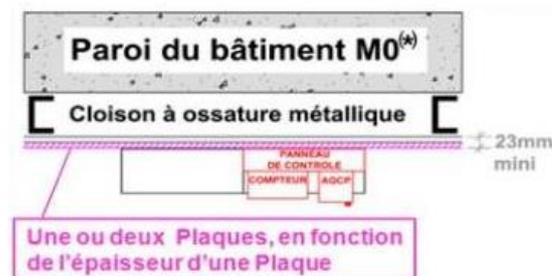
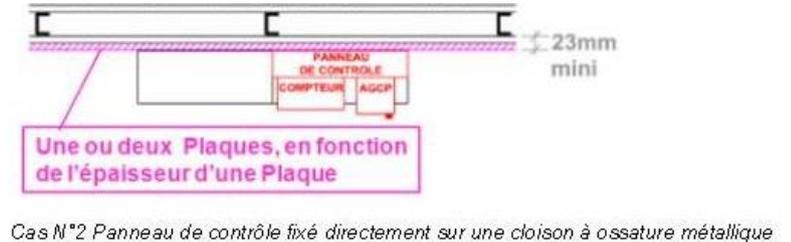
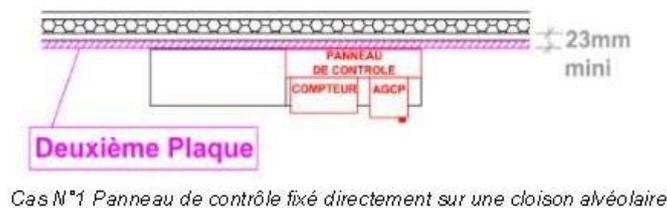


Distance à respecter



- Emplacement interdit pour une installation gaz, une source de chaleur ou un point d'eau $d1 = 10$ cm
- Emplacement interdit pour une source de chaleur ou un point d'eau $d2 = 40$ cm
- Emplacement interdit pour un point d'eau $d3 = 60$ cm
- Espace à conserver libre pour intervention sur le tableau $d4 = 70$ cm

Support de mur à respecter



(*) Equivalence EUROCLASSES : A2/s1/d0

Cas N°3 Panneau de contrôle fixé sur plaque de doublage avec deuxième plaque de plâtre